



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Institut de la statistique du Québec

Réalisation

Cette publication a été réalisée à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) par le Secrétariat général et Affaires juridiques, en collaboration avec le comité de développement durable.

Renseignements

Téléphone : 418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

1^{er} trimestre 2024

ISBN 978-2-550-97176-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec – 2024

Tous droits réservés pour tous les pays.

Message du statisticien en chef

L'Institut de la statistique du Québec est fier de présenter son Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028 et de participer, par le biais de ce dernier, à la démarche gouvernementale de développement durable. Ce plan, qui tient compte des orientations et des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028, expose la volonté renouvelée de l'organisation de contribuer à l'objectif de bâtir un Québec prospère et durable.

Dans le cadre de sa mission, l'Institut produit et diffuse de l'information statistique quant à tous les aspects de la société québécoise. Il réalise annuellement plusieurs dizaines d'enquêtes, ainsi que des analyses liées à celles-ci. Avec ses travaux statistiques, l'Institut informe la population, éclaire la prise de décision et contribue à favoriser l'accès au savoir.

Parmi tous les travaux statistiques qu'il réalise, soulignons ceux portant sur le thème du développement durable, entre autres les travaux effectués en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs dans le cadre du suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable. L'Institut prend part de façon très concrète aux travaux du Chantier 2 de la SGDD, lequel vise à « Doter le Québec d'un système d'information statistique performant sur le développement durable ».

Au cours de la période 2023-2028, l'Institut souhaite renforcer ses pratiques responsables. Par différentes actions, par exemple en faisant des acquisitions écoresponsables, en améliorant la gestion des matières résiduelles, ou en faisant la promotion de la mobilité durable, il veut poursuivre ses efforts pour soutenir la démarche d'exemplarité de l'État.

Le présent document constitue le plan de l'Institut pour les cinq prochaines années, et tout le personnel est invité à contribuer à l'atteinte des objectifs qui y sont énoncés. C'est collectivement qu'il sera possible d'opérer de réels changements.

Le statisticien en chef,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simon Bergeron', written in a cursive style.

Simon Bergeron

Table des matières

L'organisation en bref	5
Mission	5
Vision	5
Valeurs	6
Quelques données clés en matière de développement durable	7
Contributions de l'Institut au développement durable par le biais de plans et de politiques	9
Contexte interne	11
Contributions de l'Institut au développement durable par le biais de statistiques	11
Contexte externe	12
Plan d'action de développement durable	13
Action 1 : Évaluer la durabilité des interventions jugées structurantes au sein de l'Institut	13
Action 2 : Accroître la part des acquisitions responsables	14
Action 3 : Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	15
Action 4 : Promouvoir la mobilité durable auprès du personnel	16
Tableau synoptique	17
Annexe 1 – Contributions de l'Institut au développement durable par le biais de statistiques	18

L'organisation en bref

Mission

L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental ayant pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est aussi le responsable de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général (RLRQ, chapitre I13.011, article 2).

L'Institut a également pour mission d'assurer la communication, à des fins de recherche, de renseignements détenus par des organismes publics aux chercheuses et chercheurs liés à un organisme public.

À titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables statistiques des autres provinces et des territoires du Canada.

Vision

UNE ORGANISATION STATISTIQUE PERFORMANTE AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE EN ÉVOLUTION

L'Institut de la statistique du Québec s'applique à être une organisation innovante reconnue pour son expertise, la qualité de ses services et son efficacité. Il vise à être la principale source d'information statistique objective et fiable concernant le Québec.

Le contenu statistique produit par l'Institut enrichit les connaissances, éclaire les débats et appuie la prise de décision des différents acteurs et actrices de la société québécoise. Il est ainsi primordial pour l'organisation d'adapter son offre de services et sa programmation statistique aux besoins évolutifs de ses partenaires et de la société en général. L'intérêt grandissant pour les travaux de l'Institut amène l'organisation à vouloir demeurer performante, tant au bénéfice de ses clientèles qu'à celui de son personnel.

Valeurs

En plus d'adhérer aux cinq valeurs fondamentales de la fonction publique québécoise que sont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect, l'Institut est guidé par quatre autres valeurs au quotidien :

Rigueur

La production de statistiques officielles requiert l'application de standards qui assurent la qualité, la fiabilité, la représentativité et la clarté de l'information diffusée auprès du public.

Objectivité

Cette valeur se traduit par un effort constant de définir, de mesurer et de décrire les phénomènes sous-jacents aux données produites, d'en rendre compte et de les expliquer le plus fidèlement possible.

Innovation

Dans un contexte où la production et la diffusion de l'information évoluent rapidement, l'Institut se doit d'être constamment au fait des grandes tendances et des transformations dans son domaine d'activité.

Collaboration

Dans le but de stimuler l'innovation et l'ouverture, il est judicieux de miser sur le travail d'équipe au sein de l'Institut, de nourrir les relations avec les partenaires externes, et de favoriser l'échange d'information.

Quelques données clés en matière de développement durable

Données clés	Description
<p>104 tableaux statistiques portant sur le développement durable et l'environnement disponibles sur le site Web de l'Institut en 2022-2023</p>	<p>Tableaux portant sur le compostage, les indicateurs de progrès, l'économie verte, les gaz à effet de serre, l'eau, les comptes des terres, les indicateurs de développement durable, ainsi que l'occupation et la vitalité des territoires.</p>
<p>10 publications traitant du développement durable et de l'environnement diffusées en 2022-2023</p>	<p>Quelques exemples de publications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Empreinte carbone des ménages au Québec – Une première estimation basée sur la consommation ;</i> • <i>La productivité des matières au Québec ;</i> • <i>Indicateurs de progrès du Québec – Mesure du bien-être et de la richesse national ;</i> • <i>Recueil des indicateurs de développement durable ;</i> • <i>Recueil des indicateurs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.</i>
<p>4 vitrines statistiques et 2 tableaux de bord liés au développement durable et à l'environnement disponibles sur le site Web de l'Institut</p>	<p>Vitrine des indicateurs de la Stratégie québécoise de l'eau</p> <p>Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes</p> <p>Vitrine statistique sur l'occupation et la vitalité des territoires</p> <p>Vitrine statistique sur le développement durable</p> <p>Tableau de bord pour la mesure de l'économie verte</p> <p>Tableau de bord des Indicateurs de progrès du Québec</p>

Données clés	Description
<p>Depuis la diffusion de son dernier PADD, l'Institut a effectué :</p> <p>46 gestes responsables</p> <p>48 activités de sensibilisation</p>	<p>Dons de biens excédentaires, réemploi de matériel ou de mobilier, achats de technologies vertes, etc.</p> <p>Communication d'informations sur le développement durable aux nouveaux membres du personnel, offre de séminaires au personnel, diffusion de manchettes sur des sujets variés dans l'intranet, etc.</p>
<p>Diminution de 66 % des pages imprimées</p>	<p>Au total, 621 251 pages de moins qu'en 2019-2020 ont été imprimées par l'ensemble du personnel en 2022-2023.</p>

Contributions de l'Institut au développement durable par le biais de plans et de politiques

Nom du document organisationnel	Orientation ou objectif énoncé dans le document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2023-2027	<p>Être un acteur incontournable et répondre efficacement aux besoins en matière de production et d'exploitation des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anticiper et comprendre les besoins d'information statistique des partenaires ; • Valoriser l'utilisation des données administratives au bénéfice de la société. <p>Améliorer la communication de l'information statistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la diffusion de contenus ciblés en fonction des différents publics. 	<p>5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement</p> <p>5.2 Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique</p>

Nom du document organisationnel	Orientation ou objectif énoncé dans le document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan de transformation numérique 2023-2027	<p>L'Institut s'assure de développer sa maturité numérique. Pour ce faire, il se concentre d'abord sur l'amélioration de l'adaptabilité aux utilisateurs et utilisatrices et de sa performance organisationnelle. Les principes directeurs du plan de transformation numérique de l'Institut sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier la réutilisation et l'interopérabilité ; • Valoriser l'utilisation des données ; • Assurer la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels ; • Livrer de la valeur rapidement et procéder à des améliorations en continu. 	5.5 Effectuer une transformation numérique gouvernementale responsable
Politique d'acquisitions et de dispositions écoresponsables	La politique vise à favoriser l'acquisition et la disposition de biens et le recours à des services dans une perspective de développement durable, à encourager la prise en compte des principes d'accessibilité aux personnes handicapées, à fournir des éléments d'analyse à prendre en considération dans le processus d'acquisition et de disposition ainsi qu'à établir des pratiques d'acquisition et de disposition écoresponsables.	5.4 Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable 5.7 Valoriser les matières résiduelles
Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	L'Institut réitère annuellement son engagement à identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et à déterminer les mesures à prendre pour les réduire. Ce plan témoigne de la volonté de l'Institut de faciliter l'accès à ses produits et services pour l'ensemble de la population et d'assurer à son personnel un environnement de travail inclusif.	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société

Contexte interne

Étant donné sa mission, l'Institut contribue directement à favoriser l'accès au savoir. Il est le principal lieu de production et de diffusion d'information statistique sur différents aspects de la société québécoise. La réputation des travaux de l'Institut, qu'il s'agisse d'enquêtes ou d'analyses statistiques, de travaux méthodologiques ou de traitements de données, n'est plus à faire. Grâce aux compétences de pointe de son personnel, tout ce qu'il réalise est de grande qualité. De nombreuses statistiques et publications découlant de ses travaux sont rendues disponibles sur le site Web de l'Institut dans l'intérêt de l'ensemble de la population.

De plus, l'Institut offre aux chercheurs et aux chercheuses un ensemble de services facilitant l'accès aux données administratives de certains ministères et organismes ainsi que des services-conseils pour la recherche scientifique, ce qui a pour effet de stimuler cette dernière et de faire progresser les connaissances dans plusieurs domaines. Les services offerts par l'Institut s'articulent autour d'une volonté de non seulement développer la connaissance, mais également de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect des règles de confidentialité, de protection des renseignements personnels et de sécurité de l'information.

Contributions de l'Institut au développement durable par le biais de statistiques

Depuis plusieurs années, l'Institut contribue à l'élargissement des connaissances en matière de développement durable. Une direction de l'Institut concentre d'ailleurs ses travaux sur le développement durable (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable [DSSDD]). Compte tenu de son expertise, cette dernière travaille entre autres à la production de statistiques sur l'économie verte et responsable au Québec, à la production d'estimations relatives à l'empreinte carbone du Québec et à l'élaboration des comptes des terres. Elle produit aussi les indicateurs de progrès du Québec, lesquels tiennent compte des inégalités au sein de la population et de la soutenabilité de l'activité humaine et permettent de suivre l'évolution du bien-être des personnes de même que l'évolution des ressources qui assureront le bien-être des jeunes et des futures générations. La DSSDD travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs afin de recueillir, de produire, de diffuser et de mettre à jour des informations statistiques relatives aux indicateurs de développement durable et de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable, une obligation prévue par la loi constitutive de l'Institut. Enfin, elle prend part aux travaux du Chantier 2 de la SGDD, qui vise à « Doter le Québec d'un système d'information statistique performant sur le développement durable ».

Bien que l'Institut ne puisse pas contribuer à l'atteinte de certains objectifs de la SGDD par des actions produisant des résultats tangibles, il y contribue indirectement en réalisant des travaux statistiques pertinents. L'information qu'il diffuse sert à appuyer la prise de décision, notamment au sein des ministères et organismes.

Plusieurs travaux statistiques réalisés par l'Institut et liés à des sous-objectifs de la SGDD sont présentés à l'annexe 1.

Contexte externe

Une foule de décisions sont prises à partir de données. Ces dernières sont devenues incontournables dans nos vies quotidiennes. En raison de la présence de nombreuses nouvelles sources de données, le paysage statistique est en forte évolution. Les données sont produites à une vitesse inégalée grâce aux technologies permettant un traitement toujours plus rapide de l'information.

Les besoins en matière de données statistiques, notamment sur le développement durable, sont très grands. Guidés par la nécessité de mieux suivre l'évolution et le caractère durable des activités et du bien-être des populations, plusieurs gouvernements dans le monde, par l'intermédiaire de leurs agences statistiques, ont entrepris d'améliorer la mesure du développement durable et du progrès des sociétés. L'Institut de la statistique du Québec s'est d'ailleurs engagé à prendre part à l'amélioration de cette mesure, et il le fait déjà en effectuant divers travaux (réalisation d'enquêtes, suivi d'indicateurs, production d'analyses, diffusion de vitrines statistiques, etc.), lesquels contribueront à l'atteinte de l'objectif poursuivi dans le cadre du Chantier 2 de la SGDD 2023-2028.

Afin de mesurer les progrès accomplis, il est essentiel de disposer de données fiables et aussi récentes que possible. Le renforcement des capacités statistiques et la diversification des produits sont donc requis. De plus, il est impératif que les travaux statistiques réalisés par l'Institut en collaboration avec ses partenaires soient bien coordonnés et fructueux. La disponibilité et la mobilisation des ressources humaines et financières, ainsi que le développement des partenariats, notamment avec les ministères et organismes, sont cruciaux pour l'Institut afin qu'il puisse faire évoluer ses programmes statistiques.

L'information nécessaire à la production de statistiques peut provenir de données administratives, mais puisque tous les sujets ne sont pas couverts par ces dernières, il est parfois essentiel de mener des enquêtes statistiques. La réalisation d'enquêtes requiert un savoir-faire précis dont peu disposent. L'Institut possède ce savoir-faire et, à partir des études et des enquêtes qu'il mène, il produit pour ses clientèles des données fiables, lesquelles permettent d'élaborer des politiques et des programmes ainsi que d'apporter un éclairage sur divers enjeux de société, entre autres ceux liés au développement durable.

Grâce à son expertise, l'Institut contribue à soutenir la recherche et l'innovation québécoises en matière de développement durable. Il favorise les prises de décisions avisées en rendant disponibles des données probantes produites au moyen de méthodes éprouvées. De plus, l'Institut diffuse de l'information statistique permettant aux équipes de recherche et à la population en général de s'approprier un ensemble de connaissances relatives au développement durable.

Plan d'action de développement durable

Action 1 : Évaluer la durabilité des interventions jugées structurantes au sein de l'Institut



En vertu de la *Loi sur le développement durable* (RLRQ, c. D-8.1.1), le gouvernement québécois doit prendre en compte l'ensemble des 16 principes de développement durable dans le cadre de ses différentes sphères d'intervention. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs fournit un outil d'évaluation de la durabilité¹ qui permet par ailleurs d'uniformiser la prise en compte de ces principes au sein de l'État. Afin de maximiser les bénéfices et de limiter les conséquences négatives de ses interventions jugées structurantes, l'Institut utilisera cet outil pour évaluer la durabilité de son prochain plan stratégique et de ses enquêtes de terrain.

Il est à noter que l'Institut ne gère pas de programme de soutien financier normé et n'effectue pas d'intervention menant à la présentation d'un mémoire au Conseil des ministres.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	1.1 Pourcentage des interventions jugées structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité. Mesure de départ : 100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1. L'évaluation de la durabilité est une démarche d'analyse intégrée reconnue internationalement.

Action 2 : Accroître la part des acquisitions responsables



Les acquisitions effectuées par l'Institut, comme par l'ensemble des ministères et organismes, sont substantielles. Pour contribuer au développement d'une économie plus verte et socialement responsable, il est nécessaire de procéder à des acquisitions en prenant en considération les facteurs environnementaux, sociaux et économiques (correspondant aux trois dimensions du développement durable). L'Institut s'engage donc à identifier, dans le Système électronique d'appel d'offres, les composantes responsables ayant un effet positif sur au moins une dimension du développement durable et à augmenter, au fil des ans, la proportion de contrats conclus qui intègrent au moins une composante responsable.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	<p>2.1 Proportion des acquisitions faites par le biais du Système électronique d'appel d'offres intégrant au moins une composante responsable.</p> <p>Mesure de départ : 11 %</p>	20 %	25 %	35 %	45 %	50 %

Action 3 : Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles



La gestion des matières résiduelles demeure un enjeu majeur. Elle est non seulement la responsabilité de la population et des entreprises, mais également celle des institutions gouvernementales. Depuis plusieurs années, l'Institut a recours à différents moyens pour gérer de façon responsable ses matières résiduelles, mais il souhaite aller plus loin et améliorer sa performance. Il s'engage donc à mettre en œuvre plus de mesures relatives à la gestion des matières résiduelles afin d'obtenir, pour ses deux bureaux principaux, l'attestation de niveau « Performance » du programme ICI on recycle +.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	<p>3.1 Proportion des bureaux principaux de l'Institut ayant obtenu l'attestation ICI on recycle + de niveau « Performance ».</p> <p>Mesure de départ : Sans objet</p>	Démarches en cours pour le premier bureau	Démarches en cours pour le premier bureau	50 %	Démarches en cours pour le deuxième bureau	100 %

Action 4 : Promouvoir la mobilité durable auprès du personnel



Les transports produisent une proportion importante des émissions de gaz à effet de serre. Étant donné les conséquences directes qu'ont ces émissions sur les changements climatiques, diverses solutions doivent être mises de l'avant pour les réduire le plus possible. Le recours au transport actif, au transport collectif ou aux solutions de rechange à l'auto solo fait partie des solutions permettant de diminuer l'empreinte environnementale des transports. L'Institut veillera donc à encourager les membres de son personnel à choisir, pour leurs déplacements quotidiens, des moyens responsables permettant de réduire la part modale de l'auto solo. En plus de continuer à diffuser des messages de sensibilisation, l'Institut organisera des activités concrètes qui, selon toute vraisemblance, inciteront davantage les gens à modifier leurs comportements.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2	10.1 Nombre d'activités d'information ou de sensibilisation offertes au personnel annuellement. Mesure de départ : 3 activités	3	3	3	4	4

Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	1. Évaluer la durabilité des interventions jugées structurantes au sein de l'Institut	1.1 Pourcentage des interventions jugées structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité. Mesure de départ : 100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
5.4.1	2. Accroître la part des acquisitions responsables	2.1 Proportion des acquisitions faites par le biais du Système électronique d'appel d'offres intégrant au moins une composante responsable. Mesure de départ : 11 %	20 %	25 %	35 %	45 %	50 %
5.7.1	3. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	3.1 Proportion des bureaux principaux de l'Institut ayant obtenu l'attestation ICI on recycle + de niveau « Performance ». Mesure de départ : Sans objet	Démarches en cours pour le premier bureau	Démarches en cours pour le premier bureau	50 %	Démarches en cours pour le deuxième bureau	100 %
5.8.2	4. Promouvoir la mobilité durable auprès du personnel	4.1 Nombre d'activités d'information ou de sensibilisation offertes au personnel annuellement. Mesure de départ : 3 activités	3	3	3	4	4

Annexe 1 – Contributions de l’Institut au développement durable par le biais de statistiques

L’Institut ne peut pas contribuer directement à l’atteinte de certains objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable, mais en produisant et en diffusant des informations statistiques, il permet aux décideurs et décideuses de déterminer les mesures à prendre pour les atteindre.

1.1.1 Accroître la proportion d’entreprises qui axent leur stratégie d’affaires sur le développement durable

L’Enquête québécoise sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres, menée par l’Institut pour le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et le ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie (MEIE), vise à établir un nouveau portrait de l’adoption de démarches de développement durable en entreprise et à vérifier la mise en œuvre des pratiques d’affaires écoresponsables et l’utilisation des technologies propres. Deux éditions de l’enquête ont été réalisées, soit en 2020 et en 2023. La planification de la troisième édition est en cours.

Le Tableau de bord pour la mesure de l’économie verte présente 13 indicateurs que le MEIE, le MELCCFP et l’Institut ont retenus afin de suivre les progrès vers une économie visant la préservation de l’environnement et la compétitivité des entreprises québécoises. Les indicateurs sont organisés selon les quatre thèmes suivants : les technologies propres, les pratiques d’affaires écoresponsables, les emplois verts et l’économie circulaire. L’Institut effectue les travaux de recherche et de production statistique afin de mettre à jour en continu les indicateurs du tableau de bord, selon la disponibilité des données.

1.1.2 Accélérer le développement de l’économie circulaire

L’Institut a élaboré pour le compte du MEIE un indicateur de productivité des matières, lequel permet de déterminer à quel point les matières premières qui entrent dans l’économie québécoise engendrent de la richesse. Moins les quantités de matières utilisées sont grandes pour générer un certain niveau de richesse, plus l’économie est performante en termes d’utilisation des ressources naturelles. Cet indicateur, exprimé en dollars par tonne de matière, permet aussi d’apprécier la progression de l’économie vers une économie circulaire, dont les objectifs sont l’optimisation de la matière et l’utilisation moindre des matières.

Par ailleurs, l'Institut produira un bulletin d'analyse et des tableaux détaillés sur les stratégies d'économie circulaire qui sont employées par les entreprises du Québec. Les résultats seront produits à partir de l'*Enquête sur le développement durable, les pratiques d'affaires écoresponsables et les technologies propres*.

1.3.2 Faciliter les choix de consommation responsables et locaux

En s'appuyant sur le compte des émissions de GES et sur le Modèle intersectoriel du Québec, l'Institut a mis au point une méthode inédite pour calculer l'empreinte carbone au Québec. Ses travaux ont mené à la diffusion d'une première estimation de l'empreinte carbone de la société québécoise, de celle des ménages québécois et de celle des exportations québécoises. Ces trois estimations, qui représentent ensemble les émissions de GES générées localement ainsi qu'en dehors du Québec, constituent un complément d'information novateur aux données d'émissions de GES habituellement diffusées. Des travaux de développement sont prévus pour affiner les analyses.

2.1.2 Améliorer l'état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec

L'Institut diffuse les *Comptes des terres du Québec méridional*. Ceux-ci quantifient la superficie des terres par type de couverture terrestre (ex. : surfaces artificielles, terres agricoles, forêts, etc.) et permettent de suivre l'évolution du territoire québécois dans le temps. Les comptes des terres peuvent servir à créer des comptes des écosystèmes pour lier les changements de couverture terrestre à la variation des services rendus par les écosystèmes au bénéfice de la société. Ils marquent le premier jalon de la production de comptes de l'environnement au Québec.

2.2.2 Prévenir les effets sur la santé associés à la dégradation de la nature

Dans le dernier rapport de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population*, l'Institut a présenté des statistiques sur la santé environnementale. Des données sur l'écoanxiété seront quant à elles présentées dans le prochain rapport de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire*.

2.3.1 Améliorer l'accès aux milieux naturels

L'Institut présente et met à jour un indicateur de fréquentation de lieux axés sur la nature et un indicateur relatif à la pratique d'activités en plein air ou en pleine nature dans la Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans.

3.1.1 Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables

L'Institut présente et met à jour un indicateur de logement non acceptable (logement non abordable, de taille non convenable ou de qualité non convenable) dans la Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans. Des données sur le logement de taille ou de qualité non convenable et sur le logement non abordable ont aussi été publiées dans le *Portrait des personnes âgées au Québec*. Des tableaux statistiques détaillés sur le logement, qui comprennent des indicateurs de qualité, de densité d'occupation et de logement abordable, seront mis à jour sur le site Web de l'Institut.

3.1.2 Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale

L'Institut réalise des enquêtes qui mèneront à la publication de portraits statistiques sur l'économie sociale, sur l'action communautaire, sur les haltes-garderies communautaires ainsi que sur les organismes communautaires Famille.

3.2.2 Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité

L'Institut présente et met à jour plusieurs indicateurs dans la Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Une nouvelle série de données portant sur divers sous-groupes issus de la diversité sera publiée dans cette vitrine.

Dans le cadre de son initiative pour mesurer le progrès (indicateurs de progrès), l'Institut publiera un bulletin sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

3.2.3 Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail

Un bulletin sur la participation au marché du travail des personnes immigrantes, une publication portant sur les personnes ayant une incapacité ainsi qu'un portrait des personnes issues des minorités visibles peuvent être consultés sur le site Web de l'Institut. Les analyses seront actualisées lorsque des données d'enquêtes plus récentes seront disponibles.

4.1.1 Appuyer les municipalités afin qu'elles interviennent de manière durable sur le territoire

L'Institut diffuse et met à jour, pour le compte du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Vitrine statistique sur l'occupation et la vitalité des territoires. On y présente plusieurs indicateurs qui permettent de suivre, à différentes échelles territoriales (régions, MRC et municipalités), l'évolution démographique et les progrès réalisés en matière d'emploi, de richesse économique et de qualité de vie. On y traite par exemple des logements sociaux, des services de garde, de la présence de commerces de détail, des inscriptions auprès d'un médecin de famille, etc.

4.2.1 Augmenter la part modale des déplacements actifs et collectifs

Presque toutes les éditions annuelles du *Panorama des régions du Québec* contiennent un chapitre consacré à la mobilité durable en région. Le contenu présenté dans ce chapitre n'est pas nécessairement le même d'une année à l'autre : il peut être question des véhicules électriques ou de la part modale du transport pour les trajets domicile-travail, ou de ces deux thèmes à la fois.

L'Institut présente et met à jour des indicateurs sur le transport actif, le transport en commun et la sensibilisation aux enjeux environnementaux dans la Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans. Il présente également dans diverses publications et pages Web des statistiques sur le transport actif qu'il produit à partir des résultats de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* et de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire*.

4.3.1 Appuyer le développement régional durable

L'Institut a construit un indice composite permettant de mesurer, à une fréquence régulière, le niveau de vitalité économique de différents territoires (ex. : municipalités, MRC). Cet indice se base sur le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus, la proportion de personnes de 25 à 64 ans occupant un emploi et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Chacun de ces trois indicateurs représente une dimension importante de la vitalité, soit respectivement le niveau de vie, le marché du travail et la dynamique démographique.

La vitrine « Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions » présente de nombreux indicateurs sur les régions et les MRC. Des données régionales sont également présentées dans les 17 coups d'œil sur les régions du Québec de l'Institut.

5.2.1 Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable

Avec ses services d'accès aux données de recherche, l'Institut facilite l'accès aux données administratives de certains ministères et organismes pour le milieu de la recherche. Il travaillera à faciliter également l'accès à ces données pour le personnel des organismes publics. Des renseignements reliés à la santé et à l'éducation sont actuellement accessibles. Il est prévu d'étendre l'accès à des renseignements désignés détenus par d'autres ministères et organismes du gouvernement du Québec, afin de stimuler la recherche et de faire progresser les connaissances dans d'autres domaines.

De nouvelles questions sur le développement durable ont été ajoutées au questionnaire de l'*Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise*. L'information obtenue à partir de ces questions permettra de faire le suivi d'un indicateur lié à la SGDD.

